


L'ACTUALITÉ DU CITIS

Actualités règlementaires et jurisprudentielles

Mise à jour janvier 2025

Tarif : 620 € HT/stagiaire

 Durée: 6 heures (1 jour)

Comment gérer une demande de CITIS d'un agent ? comment maîtriser la réglementation pour éviter toute forme de litige ? Le programme est actualisé en fonction des dernières jurisprudences et nouveautés règlementaires (Code Général de la Fonction Publique, décret du 11 mars 2022 relatif au conseil médical, ordonnance du 25 novembre 2020 et décision du conseil constitutionnel du 11 juin 2021 relatives au secret médical, jurisprudences Conseil d'Etat et Cour d'Appel 2022 - 2024)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



- Savoir qualifier les évènements imputables au service et les identifier au regard de la jurisprudence (partie I)
- Assurer et renforcer la connaissance de la réglementation et des procédures applicables aux CITIS (partie II)
- Savoir analyser les demandes de prise en charge des frais liés à un accident ou une maladie professionnelle en conformité avec la réglementation (partie III)

PROFIL DES APPRENANTS



Pour qui :

- Agents des services RH/personnel, gestion des carrières
- Tout agent souhaitant approfondir ses connaissances en matière de gestion du CITIS

Pré-requis :

- Connaissance du CITIS
- Avoir suivi la formation "La gestion des accidents de service et des maladies professionnelles des fonctionnaires "

CONTENU DE LA FORMATION



La jurisprudence relative à la définition du risque professionnel

- La présomption d'imputabilité de l'accident de service
- La jurisprudence et la qualification de l'accident de trajet
- l'accident de service en télétravail
- La présomption d'imputabilité des psychopathologies en lien avec le service
- La présomption d'imputabilité d'un accident mortel
- La faute personnelle et l'accident de service
- Imputabilité et choc psychologique
- Imputabilité et épuisement professionnel
- La maladie contractée en service et la condition d'exclusivité
- l'accident survenu dans le cadre d'une activité accessoire

La motivation de la décision de rejet d'imputabilité au service

- Le formalisme de la décision de rejet
- la motivation du rejet

La jurisprudence relative à la procédure d'instruction d'un ASMP

- Le litige relatif au respect des délais
- Les obligations de l'employeur dans le cadre de l'instruction
- Les obligations du conseil médical et les vices de forme
- Le secret médical et l'imputabilité au service
- Les conditions de retrait d'un CITIS à titre provisoire

La prise en charge des frais et des soins

- la jurisprudence relative aux demandes de prise en charge
- frais de psychothérapie, hospitalisation, chambre individuelle,
- Frais qui dépassent les montants de remboursement de la sécurité sociale
- La position du Défenseur des droits

Cas pratiques :



appréciation de l'imputabilité au service - Jurisprudences les prestations à la charge de l'employeur